



PROGRAMME D'INSERTION DES ENFANTS DÉSHÉRITÉS

ONG à statut consultatif auprès du Conseil économique et Social des Nations-unies

BP 389 Djougou, IFU : 5200900192908 : Tél : 01 97 64 84 83/01 43 55 55 10

Email : ong_pied@yahoo.fr (République du Bénin)

Programme d'Insertion des Enfants Déshérités (PIED-ONG)



Rapport annuel 2025

PIED-ONG

Table des matières

Table des matières	2
Glossaire.....	3
MOT DU DIRECTEUR EXECUTIF.....	4
II- PRESENTATION GENERALE DE PIED-ONG	4
1. Quelques chiffres et photos illustratives des actions menées au cours de l'année 2025.....	5
2. Nos fondamentaux.....	6
3. Nos valeurs.....	6
Respect :	6
Engagement :	6
SITUATION ET CONTEXTE GENERAL	6
NOS PROGRAMMES : PROJETS/INITIATIVE/STRATEGIE.....	7
ACTIVITES REALISEES EN 2025.....	7
PROGRAMME 1 : PROMOTION ET PROTECTION DES DROITS DE L'ENFANT ET DE LA FEMME.....	7
I-PROJET DE LUTTE CONTRE LA TRAITE DES ENFANTS DANS LE NORD-BENIN	8
Les principaux résultats obtenus en 2025.....	8
1. Accueillir et réintégrer en famille les enfants victimes de traite/exploitation.	8
2. Insérer en apprentissage les enfants victimes de traites accueillis.....	8
3. Appuyer le paiement des frais de contrat des enfants mis en apprentissage	8
4. Installer les enfants en fin d'apprentissage.....	8
5. Appuyer la scolarisation des enfants victimes de traite accueillis.....	9
II- Mobilisation communautaire des filles/adolescent.es pour l'élimination des ME, VBG, Grossesses précoces et autres violences faites aux enfants, la promotion des droits des filles, cohésion sociale et la gestion des conflits dans les communes de Copargo et Djougou (MoGeCS).....	9
LES PRINCIPAUX RESULTATS OBTENUS	9
A- Mobilisation et renforcement continue des capacités des acteurs autour des actions du projet.....	9
a) - Renforcement des capacités des acteurs.....	9
b) - mobilisation communautaire autour des actions du projet.....	9
B- Prise en charge psychosociale des adolescentes et adolescentes victimes de violence	10
C- Organisation des émissions radiophoniques.....	10
PROGRAMME 2 : SANTE SEXUELLE ET REPRODUCTIVE /VIH SIDA.....	10
Les principaux résultats obtenus dans le cadre de ce projet	10
PROGRAMME 3. COHESION SOCIALE	11
Les principaux résultats issus de la mise en œuvre de ce projet.....	11
ACTIONS TRANSVERSALE	11
A-L'accord-cadre avec le gouvernement du Bénin	11
C-La visibilité et la viabilité des actions mises en œuvre.....	12
B-Le suivi-évaluation des activités des projets/programmes	12
RESULTAT STATISTIQUE DES PRINCIPAUX RESULTATS OBTENUS.....	12
LA PARTICIPATION DE PIED-ONG AUX REUNIONS, ATELIERS ET CONFERENCES	13
1-Participation de PIED-ONG aux rencontres avec le cadre communal/Départemental de protection de l'enfant CCPE/CDPE.....	13
2- La participation de PIED-ONG aux réunions, ateliers de formation organisées par des structures partenaires de protection.....	13
III- LA GESTION DES RESSOURCES MOBILISEES AU COURS DE L'ANNEE 2025.....	13
LES DIFFICULTES RENCONTREES AU COURS DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS.....	14
PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2026.....	14
QUELQUES EFFETS ENCOURAGEANTS.....	14
Leçons apprises	15
CAS DE BONNES PRATIQUES.....	15
GOUVERNANCE INTERNE ET REDDITION DE COMPTE.....	16
A-Organisation d'Assemblée Générale.....	17
B-La tenue des réunions statutaire du Conseil d'Administration	17
C-Mission de contrôle du Commissariat au compte pour l'année 2025	18
NOS REMERCIEMENTS	18

Glossaire

Cigle/Abréviation	Définition
AME	Association des Mères d'Enfant
APE	Association des Parents d'Elèves
AVEC	Association Villageoise d'Epargne et de Crédit
AOR	Agreement Officers Représentative
CCPE	Cadre Communal de Protection de l'Enfant
CDPE	Cadre départemental de Protection de l'Enfant
CLTE	Comité local de Lutte Contre la Traite des Enfants
CPC	Cellule de Participation Citoyenne
CP	Contrat de Performance
EPP	Ecole Primaire Publique
CLM	Community-Led Monitoring
FaFa Wa	Femme autonomes Filles ambitieuses
FFL	FONDATION FOLLEREAU LUXEMBOURG
FODDEB	Forum des Organisations de Défense des Droits de l'Enfant au Bénin
CF	Coopérative de Femmes
CIPEC	Centre d'Informations, de Prospective, d'Ecoute et de Conseil
CVV	Comité Villageoise de veille
GUBS	Guichet Unique de Protection Sociale
JEA	Journée de l'Enfant Africain
JIF	Journée Internationale de la femme
JiFi	Journée Internationale de la Fille
MDSC	Maison de la Société Civile
ME	Mariage d'Enfant
MESTFP	Ministère de l'Enseignement Secondaire Technique et de la Formation professionnelle
MoGeCS	Mobilisation communautaire des filles/adolescents.es pour l'élimination des ME, VBG, grossesses précoces et autres violences faites aux enfants, la promotion des droits des filles, cohésion sociale et la gestion des conflits
PF	Point Focal
PIED	Programme d'Insertion des Enfants Déshérités
PTF	Partenaire technique et Financier
ResPESD	Réseau de Protection des Enfants en Situation Difficile
VFE	Violence faite aux Femmes et aux Filles
VBG	Violences basées sur le genre
SA	Services Adaptés
CNLS-TP :	Conseil National de Lutte contre le VIH/Sida, la Tuberculose, le Paludisme, les Hépatites,
IST	Infection Sexuellement Transmissibles
DDS	DDS : Direction départementale de la santé
HSH	Homme ayant des rapports sexuels avec d'autres hommes
HZ	Hôpital de Zone
ONG :	Organisation Non Gouvernementale
ONUSIDA :	Organisation des Nations Unies pour la lutte contre le Syndrome de l'Immunodéficience
OSC :	Organisation de la Société Civile
PE	Pair Educateur
PEC	Prise en Charge
PEC/VIH :	Prise en charge du virus d'immunodéficience humaine
PEPFAR:	President's Emergency Plan for AIDS Relief
PSLS	Programme Santé de Lutte contre le Sida
PTA :	Plan de travail annuel
PVVIH :	Personne vivant avec le virus de l'immunodéficience humaine
TDR :	Termes de référence
TS :	Travailleuse du Sexe

MOT DU DIRECTEUR EXECUTIF

Fidèle à sa mission, l'Organisation Non Gouvernementale « Programme d'Insertion des Enfants Déshérités (PIED) a au cours de l'année 2025 développé des actions visant à **« Prévenir les violences et discriminations à l'égard des enfants, des jeunes et des femmes, de renforcer les capacités des communautés et des structures de base, et de favoriser l'autonomisation et l'insertion socioprofessionnelle des groupes vulnérables, notamment par l'éducation, la promotion des droits de l'enfant et de la femme, de la santé sexuelle et reproductive et de la participation au développement durable»**. A ce titre, il a exécuté plusieurs projets/programmes dans les domaines de la protection et la promotion des droits de l'enfant, de l'éducation, de la cohésion sociale puis de la santé sexuelle et reproductive/VIH/SIDA en collaboration avec plusieurs partenaires nationaux qu'internationaux. Ces actions ont été orientées vers deux groupes cibles que sont : les femmes et jeunes (filles et garçons) vulnérables. La collaboration avec ces différents partenaires a permis de développer des actions de développement communautaire dans 07 communes des départements de l'Atacora, Donga et Collines. Elles ont permis de toucher **933.577 personnes dont 398. 500 femmes 507.474 enfants, jeunes filles/garçons et 27.600** leaders religieux, sages, notables, élus.

En outre, l'année 2025 a été marquée par la collaboration avec de nouveaux partenaires tels que, l'ABeGIEF, UNICEF et le renouvellement des accords avec des anciens partenaires tels que la Fondation Follereau Luxembourg, le Ministère de la Santé Publique à travers le fonds Mondial. Grâce aux ressources mobilisées, de nouvelles initiatives ont été développées notamment dans le secteur de l'alphabétisation et la poursuite des appuis aux associations de femmes et jeunes vulnérables. La question de l'égalité de genre a davantage occupé toutes nos interventions, sans distinction de race, d'ethnie et de religion. C'est pourquoi, depuis 2024, notre collaboration avec CARE/UNICEF à travers les projets MoGESc et Cash Transfer, pour le maintien des filles à l'école et la lutte contre le mariage des enfants a produit des résultats significatifs dans les communes de Djougou et Copargo où on note une baisse du taux de mariage de mineurs, de violence faites aux filles et aux femmes et l'augmentation du taux du maintien des filles à l'école.

Le mouvement d'action des jeunes U-Reporters a été activé dans les communes de Djougou et Copargo et se veut être un creuset de partage de connaissances et d'expériences pour les jeunes dans un engagement responsable de leur droit. Ce mouvement à vocation nationale s'installera progressivement dans les autres communes et sera une opportunité pour les adolescents et les jeunes de porter haut leur initiative de plaidoyer pour la prise en compte de leurs droits.

En dehors de notre approche d'intervention phare qu'est l'approche « FaFa Wa » dans nos communautés, celles relative à « l'Ecole des Maris (EdM) » et des filles mères, s'ajoutent comme une autre approche d'engagement des hommes en faveur de la promotion du genre et des droits des femmes. Constituées principalement de 9 à 19 ans, ces acteurs se réunissent régulièrement pour mener des dialogues communautaires afin d'induire un changement progressif d'attitude et de comportements face aux actes de violences faites aux femmes et aux filles dans les communautés.

Cet exercice s'inscrit en termes de reddition de compte de nos actions vis-à-vis non seulement des communautés, des Partenaires Techniques et Financier (PTF) mais aussi à l'endroit des structures déconcentrées de l'Etat et des conseils communaux. Elles s'alignent d'une part sur les orientations stratégiques du Bénin et d'autre part sur les Objectifs du Développement Durable (ODD).

En perspectives pour 2026, nous renforcerons notre présence dans le sud du pays, principalement par l'élargissement de nos interventions avec un accent particulier sur les personnes en situation de grande vulnérabilité. Que l'occasion soit saisie, au nom de tout le personnel de PIED-ONG, d'exprimer ma profonde gratitude aux donateurs qui nous manifestent leur appui technique et financier ainsi que leur confiance pour la défense des droits des participants à nos Programmes. A l'ensemble de nos partenaires de mise en œuvre locaux, toutes les parties prenantes, étatiques, privées et de la Société Civile, nous vous exprimons notre profonde reconnaissance, tout en vous assurant de notre engagement soutenu envers les communautés les plus vulnérables et notamment les filles, les femmes et les jeunes.

Directeur Exécutif



Moussa A. AMADOU KPEITONI

1. Quelques chiffres et photos illustratives des actions menées au cours de l'année 2025

En 2025, au Nord-Bénin, PIED-ONG a impacté directement et indirectement 933.577 personnes âgées de 10 à 60 ans à travers 06 initiatives des programmes de protection et de promotion des droits de l'enfant et de la femme, de la santé sexuelle et reproductive/VIH/SIDA et de la cohésion sociale.



Construction et équipement de la bibliothèque en mobilier à Partago



Accueil, écoute et causeries éducatives avec les enfants accueillis au centre de PIED-ONG



Insertion socioprofessionnelle des enfants victimes de traite, d'exploitation et abus



Les enfants victimes de traite, d'exploitation et de violence accueillis au CAPE de PIED-ONG

2. Nos fondamentaux...

Notre vision : Construire une société inclusive où chaque enfant, jeune et femme jouit des mêmes droits, accède à une éducation de qualité, à la santé sexuelle et reproductive, aux opportunités et participe activement au développement durable de sa communauté.

Notre Mission : Prévenir les violences et discriminations à l'égard des enfants, des jeunes et des femmes, de renforcer les capacités des communautés et des structures de base, de favoriser l'autonomisation et l'insertion socioprofessionnelle des groupes vulnérables, notamment par l'éducation, la promotion des droits de l'enfant et de la femme, de la santé sexuelle et reproductive et de la participation au développement durable. Le professionnalisme développé et l'expérience font de PIED-ONG une force pour réaliser des innovations au sein des communautés à travers la responsabilisation, le plaidoyer participatif à l'endroit des autorités politiques et traditionnelles puis à l'accompagnement des cibles dans une égalité tendant vers la performance.

3. Nos valeurs

Respect : Nous respectons la dignité, la qualité et la responsabilité des participants, des partenaires, des donateurs et des collaborateurs

L'intégrité : Nous prônons la cohérence, la logique dans nos actions avec honnêteté et transparence. Nous assumons collectivement et individuellement les responsabilités de nos actions.

Engagement : Nous travaillons en parfaite harmonie avec efficacité pour l'intérêt général des communautés

Excellence : Nous faisons une autoévaluation pour relever nos faiblesses, corriger le tir afin d'atteindre le plus haut niveau possible de performance.

SITUATION ET CONTEXTE GENERAL

PAYS : BENIN

03 programmes :

Programme 1 : Protection et promotion des droits de l'enfant et de la femme

Programme 2 : Santé sexuelle et reproductive/VIH/SIDA

Programme 3 : Cohésion sociale

06 initiatives :

Initiative 1 : Appui à l'amélioration de la prise en charge des enfants à risque et victimes de traite ou d'exploitation

Initiative 2 : Citoyenneté responsable, cohabitation pacifique et la cohésion sociale

Initiative 3 : Sensibilisation, référencement et prise en charge sanitaire des communautés vulnérables, des professionnelles de sexe et assimilés

Initiative 4 : Lutte contre le mariage des mineures, les VFE/VBG

Initiative 5 : Prise en charge psychosociale des enfants vulnérables

Initiative 6 : Réinsertion socioprofessionnelle des enfants et jeunes vulnérables ou victimes de traites ou d'exploitation

04 Départements : Atacora, Donga, Borgou, Colines

07 Communes d'intervention : Djougou, Bassila, Copargo, Ouaké, Matéri, Tanguiéta, Bantè

Personnes touchées : 933.577 âgés de 10 à 60 ans composées de :

- **398.500 femmes** de 28 à 45 ans, analphabètes, ménagères, ayant très peu accès à l'information et à la formation,
- **459.980 enfants dont 297. 123 filles** victimes ou exposée à la traite, l'exploitation, scolarisés, non scolarisés ou déscolarisés, orphelins âgés de de 10 à 17 ans,
- **47.497 jeunes filles et garçons** âgés de 17 à 24 ans orphelins, déscolarisés ou non scolarisés vivants avec des familles très pauvres
- **27.600** sages, notables, leaders religieux, chef traditionnels et élus locaux âgés de 45 à 60 ans

Budget annuel en F CFA : 210 237 228

Staff : 35 personnes dont 18 femmes

Principaux bailleurs : FONDATION FOLLEREAU LUXEMBOURG (FFL), Fonds Mondial/Ministère de la Santé Publique du Bénin, UNICEF, Réseau Afrique de l'Ouest (RAO), GIZ

Principaux partenaires : Les Guichets Uniques de Protection Sociale, les conseils communaux et les Maires des communes d'intervention, les collectifs des artisans, le centre de formation professionnelle de sérou, les autres organisations de la société civile (OSC) de la place, les radios communautaires, la Police Républicaine, l'Administration scolaire, l'Association des Parents d'Elèves, les Directions Départementales de l'agriculture (DDAEP) et des Enseignements Maternel et Primaire, Secondaires, Technique et de la Formation professionnelle de la Donga , le Tribunal de Djougou, l'ordre de Malte de Djougou.

Ministères partenaires : Ministère des Enseignements Maternels et Primaires, Ministère de l'intérieur et de la sécurité publique, Ministère des affaires sociales et de la microfinance, Ministère de la Justice et de la législation, Ministère de la santé, Ministère de l'Enseignement Secondaire, Technique et de la Formation professionnelle.

NOS PROGRAMMES : PROJETS/INITIATIVE/STRATEGIE

PROGRAMME 1 : PROMOTION ET PROTECTION DES DROITS DE L'ENFANT ET DE LA FEMME »

- Projet de lutte contre la traite des enfants dans le Nord-Bénin
- Projet « Mobilisation communautaire des filles/adolescent.es pour l'élimination des ME, VBG, grossesses précoces et autres violences faites aux enfants, la promotion des droits des filles, cohésion sociale et la gestion des conflits dans les communes de Copargo et Djougou

PROGRAMME 2 : Santé sexuelle et reproductive/VIH/SIDA

- Programme Santé de Lutte contre le SIDA (PSLS)

PROGRAMME 3 : Cohésion sociale

- Projet (SINA SERU)

ACTIVITES REALISEES EN 2025

PROGRAMME 1 : PROMOTION ET PROTECTION DES DROITS DE L'ENFANT ET DE LA FEMME

La mise en œuvre de ce programme s'est traduite par la conduite des actions de défense, de promotion des droits de l'enfant et de la femme. Deux (02) projets ont concerné ce programme mis en œuvre dans les communes de Djougou, Bassila, Copargo, Matéri, Bantè et Tanguiéta. Il s'agit notamment du **projet de lutte contre la traite des enfants dans le Nord-Bénin** sous financement de la **Fondation Follereau Luxembourg** et du Projet « **Mobilisation communautaire des filles/adolescentes pour l'élimination des ME, VBG, grossesses précoces et autres violences faites aux enfants, la promotion des droits des filles, cohésion sociale et la gestion des conflits** » dans les communes de Djougou et Copargo avec l'appui financier de L'UNICEF.

I- PROJET DE LUTTE CONTRE LA TRAITE DES ENFANTS DANS LE NORD-BENIN

Résumé : Financé par la Fondation Follereau Luxembourg, ce projet a porté essentiellement sur la prise en charge psychosociale des enfants victimes de traite, de violences et d'exploitation accueillis au centre de transit de PIED-ONG par le biais du tribunal de Djougou, l'OCPM, la DDASM et la Police Républicaine. Ces derniers ont bénéficié des actions de prise en charge psychosociale et de la réinsertion socioprofessionnelle. Démarré en 2021 pour une durée de Cinq ans, ce projet a pris fin le 31 Décembre 2025.

Les principaux résultats obtenus en 2025

1. Accueillir et réintégrer en famille les enfants victimes de traite/exploitation.

Cent dix-neuf (119) enfants dont 60 filles âgés de 08 à 17 ans accueillis au niveau du centre d'accueil ont bénéficié des actions de prise en charge alimentaire, vestimentaire, nutritionnels et sanitaires. Après l'enquête sociale, 117 enfants dont 60 filles ont été réintégrés en famille



2. Insérer en apprentissage les enfants victimes de traites accueillis

Quatre-vingt-huit (88) enfants dont 67 filles âgés de 14 ans et plus ont été réinsérés en apprentissage après la validation de leur projet de vie élaboré par les enductrices sociales en collaboration avec ces enfants et leurs parents. 25 enfants âgés de moins de 14 ans sont retournés à l'école et 06 dont l'enquête sociale n'a pas encore abouti séjournent encore au centre.



3. Appuyer le paiement des frais de contrat des enfants mis en apprentissage

Cette activité a permis d'appuyer les parents de 20 enfants vulnérables dont 15 filles à travers le paiement des frais de contrat. Ladite activité a impliqué les responsables du collectif des artisans, des patronnes et patrons d'atelier, les enfants et leurs parents/tuteurs. Au cours des échanges, les responsables de PIED-ONG ont saisi cette occasion pour sensibiliser une fois encore les parents et les patrons d'atelier sur le suivi des enfants durant leur apprentissage sans oublier les objectifs du projet suivi de la signature des engagements pour le respect de ces prescriptions. La séance a été aussi marqué par la remise des chèques aux 20 patronnes et Patrons d'atelier en charge de la formation des enfants bénéficiaires

4. Installer les enfants en fin d'apprentissage

32 enfants dont 26 filles admis au CQM ont été installés. Ces derniers ont bénéficié d'appuis en matériels et équipement dans différents corps de métiers (coutures, tissage, coiffure dame, soudure, tissage, mécanique auto).

5. Appuyer la scolarisation des enfants victimes de traite accueillis

31 enfants sur les 119 accueillis victimes de traite et âgés de moins de 14 ans dont 29 filles ont été retournés à l'école. Sur les 31 enfants retournés à l'école, 18 particulièrement vulnérables ont bénéficié des appuis en kits scolaire afin de promouvoir leur maintien dans le système scolaire.

II- Mobilisation communautaire des filles/adolescent.es pour l'élimination des ME, VBG, Grossesses précoces et autres violences faites aux enfants, la promotion des droits des filles, cohésion sociale et la gestion des conflits dans les communes de Copargo et Djougou (MoGeCS)

Résumé : Financé par l'UNICEF, ce projet est mis en œuvre dans 107 villages et 208 écoles/collèges des communes de Djougou et Copargo par PIED-ONG en collaboration avec HAVRE de PAIX. Démarré en Septembre 2023, ce projet a pris fin le 30 septembre 2025 soit une durée de 24 mois. Les actions menées au cours de la période couverte par ce projet se sont traduites par la mobilisation des communautés autour des actions du projet, de renforcement continue des capacités des acteurs impliqués dans sa mise en œuvre et d'appuis aux victimes de VBG. Elles ont permis aux enfants, adolescents, parents, membres de la communauté, chefs traditionnels et chefs religieux du département de la Donga d'avoir des capacités accrues pour promouvoir l'abandon des normes et pratiques nuisibles à l'épanouissement de l'enfant et sont capables de prévenir, d'identifier et de référer les cas de violence/abus commis sur les enfants.

LES PRINCIPAUX RESULTATS OBTENUS

A- Mobilisation et renforcement continue des capacités des acteurs autour des actions du projet

a) - Renforcement des capacités des acteurs

- **2080** dont **843** femmes et **1237** hommes membres d'APE/AME, Enseignants (828 enseignants et 1252 membres APE/AME et Parents d'Élèves) ont été outillés sur le ME, le genre, les droits de l'enfant, les violences faites aux enfants, la prévention du recrutement des enfants par les Groupes Armés Non Etatiques (GANE), la PSEA au niveau des 208 écoles
- Ensuite, **53840** parents (**28086** femmes et **25754** hommes) ont eu des compétences renforcées sur l'éducation parentale positive, le dialogue parent-enfant, sur la SSR, les droits des filles, l'abandon des ME/VFE/VBG la prévention de la séparation familiale, du recrutement des enfants par des GANE, la PSEA.

b) - mobilisation communautaire autour des actions du projet

- **4430** pairs éducateurs dont 2707 filles et 1723 garçons répartis dans 192 EPP, 16 CEG et 107 villages mobilisés et outillé ont conduit les actions de prévention et de prise en charge psychosociale des victimes de violences faites aux enfants y compris le mariage des enfants et d'autres formes de VBG ainsi que sur la cohésion sociale et la PSEA.

- **67586** adolescents dont **38171** filles (soit **56,47 %**) et **29415** garçons ont été mobilisés par les pairs éducateurs et les clubs scolaires lors des séances de sensibilisation avec l'appui des facilitateurs. Ces séances de sensibilisation ont porté sur le projet de vie (conséquences du mariage précoces chez la fille surtout), le dialogue Parent-Enfant, la détection, le signalement et le référencement des cas de violences faites aux enfants vers les structures de prise en charge (PEC).



- **9776** séances ont été animées par **104** mentors femmes au profit de **21010** adolescentes soit **75,17 %** des filles ciblées par l'intervention. Ces cours se sont déroulés dans tous les villages d'intervention du projet. A cela, il faut ajouter **9057** séances animées par **124** mentors hommes au profit de **18186** adolescents soit **91,35 %** des garçons ciblés. Par ailleurs, **17628** activités de sensibilisations portant sur l'éducation parentale, le mariage d'enfant et les canaux de dénonciations des cas de VFE/VBG ont été menées par les pairs éducateurs scolaires, les clubs communautaires et les groupements de femmes.



B- Prise en charge psychosociale des adolescentes et adolescentes victimes de violence

- **953** enfants en situation de vulnérabilité ou survivantes de VBG/ME ont été référés vers les structures de prise en charge (GUPS, Police)
- **46** adolescents survivantes ont bénéficié du Paquet Minimum d'Intervention (PMI)

C- Organisation des émissions radiophoniques

11 émissions radiophoniques ont été enregistrées et diffusées dans les deux communes d'intervention par les radios communautaires de Tanéka FM à Copargo et Solidarité FM à Djougou. Elles ont porté sur les dialogues parents-enfants, le mariage de mineures, les violences faites aux filles et femmes, la cohésion sociale.

PROGRAMME 2 : SANTE SEXUELLE ET REPRODUCTIVE /VIH SIDA

Résumé : Les actions relatives à ce programme sont mises en œuvre dans les communes de Copargo et Ouaké à travers le projet intitulé « **Programme Santé de Lutte contre le SIDA (PSLS)** » financé par le Fonds mondial. Il a pour objectif de contribuer à l'accélération de l'accès aux services de soins, au traitement puis de soutien à base communautaire à travers les actions de lutte contre les infections sexuellement transmissibles et le VIH/SIDA auprès des travailleuses de sexe et assimilés. Démarré depuis 2021, la mise en œuvre de ce projet s'est poursuivie jusqu'en décembre 2025. Les résultats issus de cette mise en œuvre du projet se présentent comme suit :

Les principaux résultats obtenus dans le cadre de ce projet

- **901** Cibles (travailleuses de sexe) sensibilisées au niveau de 130 sites sur les infections sexuellement transmissibles, le VIH/SIDA à l'aide de 264 séances de causeries éducatives animées par les paires éducatrices et les animateurs formés sur les techniques d'animation, la prise en charge et le référencement des victimes ;
- **451** cibles référés ont fait le suivi mensuel,
- **329** ont subi le test de dépistage du VIH/SIDA
- **122** cibles ont été dépistés sur les IST ;
- **288000** préservatifs masculin, **124800** gels lubrifiants et **125** kits autotests ont été distribués aux cibles ;
- **645** cibles ont été dépistés sur le VIH/SIDA à travers l'organisation de deux campagnes de dépistage en stratégie avancée.

PROGRAMME 3. COHESION SOCIALE

Résumé : Le projet concerné par ce programme a été financé par l'Agence Béninoise de Gestion Intégrée des Espaces Frontaliers (ABeGIEF) en collaboration avec l'Union Européenne. Pendant 06 mois (Février à Juillet 2025), ce projet a été mis en œuvre dans les villages de Kolokondé notamment dans la localité de Manfouka d'une part et à Partago dans la commune de Djougou. Intitulé SINA SERU, ce projet s'inscrit dans le cadre de la consolidation de la paix à Djougou à travers la prévention de l'extrémisme violent, le renforcement des mécanismes de dialogue communautaire pour relever les défis sécuritaires et de la facilitation de l'accès des communautés aux services sociocommunautaires de base sensibles au conflit. Les résultats obtenus au bout des six mois d'activité se présentent comme suit :

Les principaux résultats issus de la mise en œuvre de ce projet

- Réalisation de forge pastorale avec abreuvoir muni d'un château et panneaux solaires,
- Construction d'une bibliothèque équipée de meubles muni d'une véranda et subdivisée en trois compartiment (le bureau du gestionnaire, le magasin et la salle de lecture)
- Equipement de la bibliothèque en outils informatiques et de meubles composé de :
 - 09 ordinateurs de bureau et accessoires,
 - 09 tables et chaises
 - 02 armoires et 01 plaques à 12 casiers
 - Dotation d'un router muni de connexion Wifi



ACTIONS TRANSVERSALLE

A- L'accord-cadre avec le gouvernement du Bénin

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses actions, PIED-ONG collabore avec plusieurs partenaires aussi bien nationaux qu'internationaux. C'est à ce titre qu'il a renouvelé son Accord-cadre avec le Gouvernement béninois au cours de l'année 2023. Cet Accord-cadre lui a permis d'obtenir des exonérations des taxes dans le cadre de l'acquisition des matériels et équipements de transformation des produits agricoles et de maraîchage dans l'accompagnement des femmes vulnérables des zones rurales pour l'exercice de leurs activités génératrices de revenus sans oublier des exonérations des taxes pour l'acquisition du matériel informatique au profit du personnel de l'ONG dans le cadre de l'amélioration des conditions de travail dudit personnel. A cela, il faut ajouter des exonérations des taxes accordés à PIED-ONG dans l'achat des kits scolaires pour appuyer les enfants vulnérables dans les écoles des zones d'intervention puis dans l'acquisition des matériels et équipements pour l'installation des enfants en situation difficile mis en apprentissage et en fin d'apprentissage pour leur installation dans divers corps de métier (couture, coiffure, soudure, maçonnerie, tissage, électricité bâtiment...).

C- Le suivi-évaluation des activités des projets/programmes

Le suivi-évaluation des activités des projets au sein de PIED-ONG se traduit d'une part par l'organisation des revues hebdomadaires et mensuels de planification des activités et d'autre part par l'organisation des missions de suivi des activités sur le terrain. Ainsi, au cours de l'année 2025, 11 réunions mensuelles et 42 réunions hebdomadaires ont été organisées avec le personnel de l'ONG. Ces rencontres ont permis d'apprécier le niveau d'atteinte des indicateurs, d'évaluer les plans d'action des différents projets, relever les difficultés rencontrées et de proposer des mesures correctives. A cela, il faut ajouter l'organisation des missions de suivis sur le terrain pour apprécier le niveau et le respect des stratégies de mise en œuvre des activités, la tenue des documents des projets/programmes par les structures communautaires, relever les insuffisances constatées et de proposer des mesures correctives pour l'amélioration de la qualité des interventions.

B- La visibilité et la viabilité des actions mises en œuvre

Dans le souci d'augmenter la visibilité des actions mises en œuvre au sein de PIED-ONG, les émissions radiophoniques ont été organisées au niveau de chaque Projet/programme. Ces émissions organisées avec les radios communautaires de Djougou, Copargo et Ouaké en collaboration avec les personnes ressources issues des structures communautaires, des clubs scolaires, des enseignants, des femmes, des leaders religieux/traditionnelles et les élus locaux ont permis d'informer et de sensibiliser globalement **761.977 personnes** dont **443 787 femmes** sur les textes et loi qui protègent les enfants et sur les violences basées sur le genre, les mariages d'enfants, la cohésion sociale.

Par ailleurs, des kakémonos et des affiches véhiculant les messages sur la tolérance zéro en matière du mariage des enfants et toutes sortes de VBG ont été réalisées et affichées dans les zones d'intervention.

RESULTAT STATISTIQUE DES BENEFICIAIRES DIRCTS ET INDIRECTS

Actions /Activités	Public cibles			
	Nombre de structure	Nombre de personne touchée		
		Féminin	Masculin	Total
Mobilisation communautaire autour des actions des différents projets	9	21650	33500	55150
Redynamisation/Formation des Clubs scolaire/communautaire	110	3901	4911	8812
Redynamisation /Formation des paire éducateurs	109	1913	1567	3480
Redynamisation/Formation des CVV	110	1693	2096	3789
Mise en place/Formation des mentors	10	145	83	228
Restructuration/renforcement des capacités des APE/AME	228	1458	822	2280
Mise en place /Redynamisation des groupements des femmes	15	450	0	450
Redynamisation des personnes influente/catalyseur	30	272	94	366
Organisation de séances de sensibilisation grand public	45	50045	45720	95765
Organisation des émissions radiophoniques	5	443787	318190	761977
Dotation de kits scolaire aux enfants vulnérables/Victimes de traite	1	20	13	33
Prise en charge psychosociale des enfants victimes de traite	4	844	278	1122
Réinsertion socioprofessionnelle des enfants victimes de traite	1	69	18	87
Dotation et installation des enfants en fin de formation socioprofessionnelle	1	32	6	38
Total général	678	526279	407298	933577

1- Participation de PIED-ONG aux rencontres avec le cadre communal/Départemental de protection de l'enfant CCPE/CDPE

PIED-ONG a pris part à deux rencontres semestrielles du cadre communal et départemental de protection de l'enfant organisé respectivement par le Guichet Unique de protection Sociale et la préfecture en collaboration avec la mairie de Djougou. Les échanges entretenus ont permis à toutes les structures étatiques et non étatique de protection de l'enfant de présenter les actions menées au cours de l'années 2025 en matière de la protection de l'enfant et les défis à relever. Aux termes des échanges, il est à retenir que beaucoup de défis restent encore à relever en matière de la protection de l'enfant malgré les efforts fournis par chaque acteur. Ainsi, des plaidoyers ont été formulées par les structures non étatiques à l'endroit de la Mairie et la préfecture pour accompagner davantage les ONG dans l'accomplissement de leurs actions entrant dans le cadre de la protection de l'enfant.

2- La participation de PIED-ONG aux réunions, ateliers de formation organisées par des structures partenaires de protection

Dans le cadre du renforcement des capacités de son personnel en matière de la protection des droits de l'enfant et de la femme, PIED-ONG a participé au cours de l'année 2025 à plusieurs ateliers de formation organisés par les partenaires tels que **la GIZ, le Ministère de la Santé Publique du Bénin/Fonds Mondial, UNICEF, du Réseau Afrique de l'Ouest (RAO)**. Les thématiques abordées au cours de ces différentes rencontres sont relatives à la Gestion Axée sur les Résultats (GAR), la théorie du changement, le Suivi-Evaluation, la gestion des conflits, la prise en charge des personnes vivant avec les VIH/SIDA, la protection des personnes vulnérables (enfants, femmes, handicapés) le genre puis d'orientation des partenaires sur la planification et le rapportage des activités des projets. PIED-ONG a également participé aux réunions organisées par la **Mairie et la préfecture de Djougou** portant respectivement sur l'élaboration du Plan du Travail Annuel (PTA) 2026 et la tournée statutaire de reddition de compte aux communautés organisé par le Préfet de la DONGA. Par ailleurs, PIED-ONG a assuré la coordination départementale au niveau de la Donga à travers l'organisation des rencontres avec les membres du **FODDEB** (Forum des Organisations de Défense des Droits de l'Enfant au Bénin).

III- LA GESTION DES RESSOURCES MOBILISEES AU COURS DE L'ANNEE 2025

Les ressources financières utilisées par PIED-ONG au cours de l'année 2025 ont été mobilisées auprès des différents partenaires tels que l'ABeGIEF/Union Européenne, Fonds Mondial, l'USAID, l'UNICEF et les ressources propres de PIED-ONG. Ces ressources ont permis d'atteindre les résultats escomptés grâce à une gestion transparente se traduisant par l'élaboration et transmission des rapports financiers et structures budgétaires aux partenaires financiers des différents projets réalisés au cours de l'année pour leur approbation.

Le budget de l'année 2025 de PIED-ONG est de **210 237 228 Francs CFA** équilibré en recettes et dépenses comme suit :

Projets/Programmes	PSLS	SINA SERU	BEN/PCA2D2371	PIED	PEPFAR/CLM	TOTAL	
Source de financement	PSLS	ABeGIEF	UNICEF	PIED	USAID		
RECETTES	7 179 000	35 989 000	46 626 776	13 750 508	106 691 944	210 237 228	Pourcentage d'exécution%
RUBRIQUES DEPENSES						0	
Frais opérationnels	5 658 000	35 657 850	41 176 776	11 078 259	62 962 959	156 533 844	75
Frais généraux	1 521 000	331 150	4 230 000	2 558 749	29 761 724	38 402 623	18
Équipements/Initiatives	0		1 220 000	113 500	12 420 000	13 753 500	7
TOTAL	7 179 000	35 989 000	46 626 776	13 750 508	105 144 683	208 689 967	100

LES DIFFICULTES RENCONTREES AU COURS DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS

- ✚ L'éloignement et l'accès difficile des zones de provenance des enfants victimes accueillis ainsi que la non-fiabilité des informations fournies par certaines victimes sont autant de difficultés rencontrées dans la prise en charge des survivants.
- ✚ L'insuffisance des ressources financières a limité les actions de prise en charge et d'accompagnement socioprofessionnel des victimes accueillis. Ainsi, sur les 117 enfants victimes de traite mis en apprentissage, seulement 20 ont bénéficié d'appuis pour le paiement des frais de contrat en 2025.
- ✚ L'autre difficulté non moins importante est liée à la rupture répétée des produits de santé notamment les préservatifs masculins, les gels puis les outils d'identification des cibles dans le cadre de la mise en œuvre des actions de lutte contre les infections sexuellement transmissibles/ VIH/SIDA. A cela, il faut ajouter la non disponibilité des agents des services adaptés des centres de santé pour recevoir les cibles référées lors du suivi mensuel et de leur prise en charge en cas de confirmation d'IST ou VIH/SIDA. Ces difficultés ont eu un impact négatif dans l'atteinte des indicateurs en matière des performances dans la mise en œuvre de ces actions.

PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2026

Pour le compte de l'année 2026, PIED-ONG envisage poursuivre la collaboration avec les anciens partenaires et développer de nouvelles relations avec d'autres Partenaires Technique et financiers.

Les défis à relever sont les suivantes :

- Œuvrer pour une tolérance zéro en matière du mariage des mineures,
- Œuvrer pour l'augmentation de la visibilité des partenaires techniques et financiers au niveau des zones d'intervention et environs
- Développer davantage des approches pour lutter contre les violences physiques et psychologiques dont les enfants et les femmes font objet,
- Poursuivre l'amélioration de la représentation de la gent féminine au sein de l'institution ;
- Faire la promotion de la redevabilité sociale dans toutes les actions développées avec les communautés,
- Œuvrer pour la formalisation des séances de reddition de compte scolaire au niveau des établissements secondaire public ou privé du Bénin à base du guide de reddition de compte élaboré à cet effet ;
- Actualiser le site web de PIED-ONG
- Conformer la structure à la nouvelle loi qui régit les associations et Fondation en République du Bénin.

QUELQUES EFFETS ENCOURAGEANTS

- 70 % des communautés des zones d'intervention ont pris conscience à travers le respect progressif des droits de l'enfant et de la femme ;
- L'amélioration à 95% du maintien des enfants dans le système scolaire grâce à la dotation des kits scolaire aux enfants vulnérables dans les zones d'intervention ;
- La liberté d'expression des couches vulnérables dont les enfants et les femmes à dénoncer les actes de violences, d'exploitation commis sur eux à l'aide du numéro vert et autres canaux de dénonciation dédiés à cet effet,
- Le leadership des enfants et des femmes observés au niveau communautaire et scolaire,
- La stabilisation et l'autonomisation des jeunes/enfants à travers leur dotation en matériels et équipement pour leur installation ;
- L'amélioration de la collaboration entre administration scolaire et les membres des bureaux APE/AME et les structures organisées des enfants.
- Forte implication et soutien des autorités dans la mise en œuvre des actions des différents projets

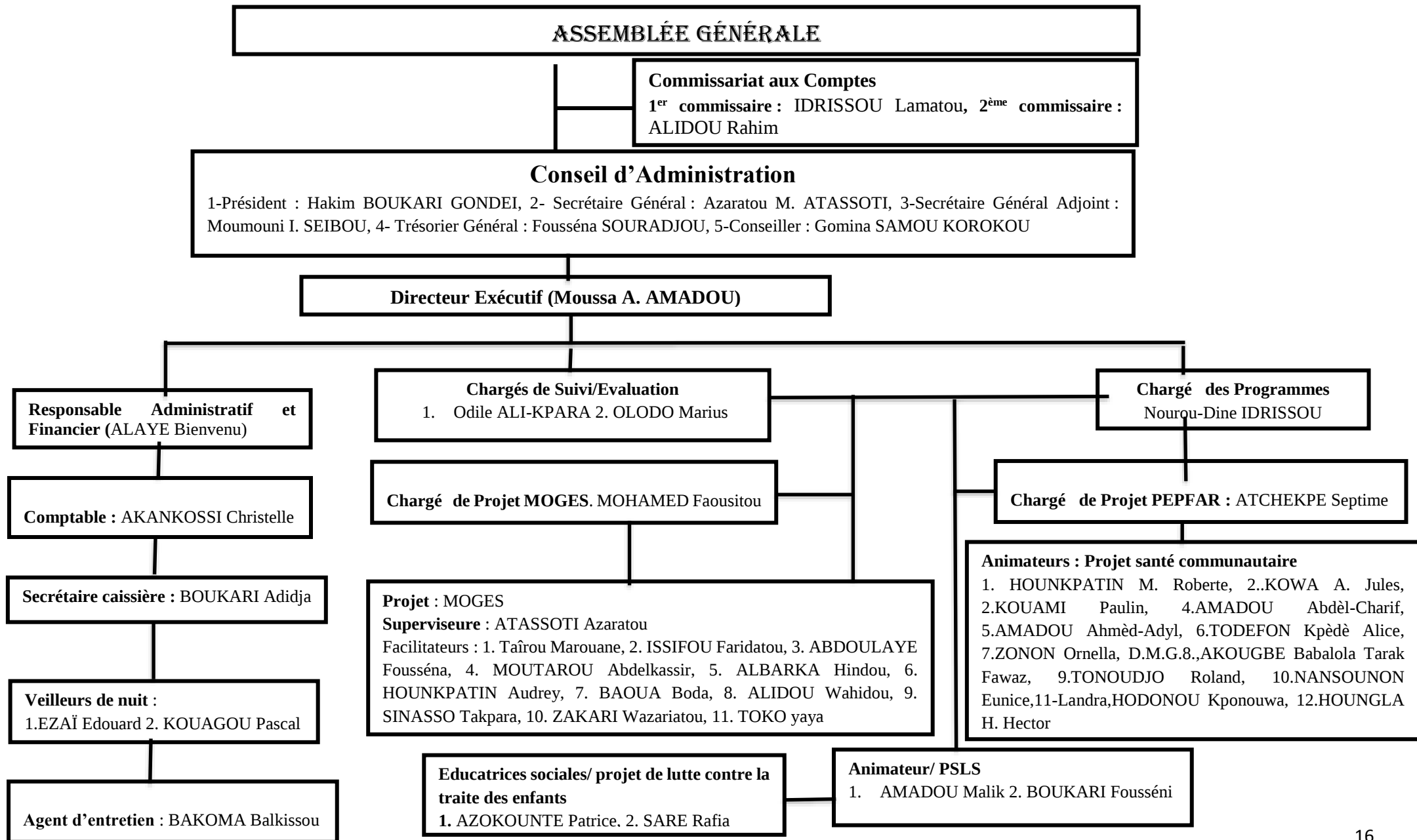
Leçons apprises

- Avoir un répertoire des coopératives de femmes facilite le démarrage des activités sur le terrain ;
- La mise en place de formateurs endogènes (catalyseurs) dans le cadre du renforcement des membres des coopératives de femmes dans la gestion de leurs activités permet de laisser sur place des compétences locales au sein des dites bénéficiaires pour la consolidation des acquis.
- La collaboration avec les Mairies et de l'ATDA facilite l'identification des unités de production et de transformation adéquates pour la formation des coopératives de femmes sur leur AGR.
- L'accès des femmes à la formation technique et aux équipements de production participent efficacement à leur autonomisation économique et sociale ;
- La réalisation des TDR de toutes les activités prévues au début de chaque projet évite les retards dans la mise en œuvre des activités et l'invalidation des pièces comptables ;
- La disponibilité d'une base de prestataires de service au niveau de l'institution facilite l'identification des prestataires pour adresser les demandes de cotations ;
- L'anticipation sur les procédures de passation du marché aux prestataires malgré la non disponibilité des ressources contribuent à l'atteinte efficace des résultats et évite les retards dans la mise en œuvre des activités.

CAS DE BONNES PRATIQUES

- Contribution aux fonctionnements des cantines scolaires dans les écoles des zones d'intervention par les coopératives de femmes bénéficiaires d'appui en matériel et équipement pour les activités génératrices de revenu,
- La capacité de dissuasion observée chez les structures communautaires à l'endroit des jeunes potentiels auteurs de grossesses sur mineures,
- L'implication des leaders religieux femmes dans les actions de lutte contre les mariages des mineures,
- L'organisation des séances de sensibilisation à travers des prêches animées par les Imams à l'endroit des communautés musulmane portant sur les violences basées sur le genre (VBG),
- La complémentarité entre les structures communautaires hommes et coopératives de femmes dans la mise en œuvre de leurs activités,
- Visite inter-coopératives de femmes pour le partage d'expérience,
- Plaidoyer des femmes à l'endroit des personnes de bonne volonté pour bénéficier d'appui (donation des terres, réalisation de forage etc),
- Implication active des autorités locales, des leaders traditionnels et religieux dans la facilitation des activités des coopératives de femmes,
- Choix des personnes ressources locales ayant une expérience avérée pour la formation des coopératives de femmes sur les AGR
- Implication des membres des coopératives de femmes dans la conception de la grille de vulnérabilité et dans l'identification des bénéficiaires des subvention pour le démarrage de leur AGR

GOUVERNANCE INTERNE ET REDDITION DE COMPTE



Le Programme d'Insertion des Enfants Déshérités est une Organisation Non Gouvernementale qui a pour objectif de « **préparer en permanence les organisations intermédiaires de base, les communautés à garantir le droit des enfants et à défendre leurs intérêts pour assurer leurs mieux êtres durables** ». Sa mission est de « **Prévenir les violences et discriminations à l'égard des enfants, des jeunes et des femmes, de renforcer les capacités des communautés et des structures de base, et de favoriser l'autonomisation et l'insertion socioprofessionnelle des groupes vulnérables, notamment par l'éducation, la promotion des droits de l'enfant et de la femme, de la santé sexuelle et reproductive et de la participation au développement durable** » à travers un soutien aux enfants et personnes victimes de traite, aux familles et aux communautés vulnérables. Son fonctionnement interne est régi par des organes statutaires tel que l'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration et le Commissariat au Compte. Ainsi, au cours de l'année 2025, les activités menées par ces instances dirigeantes et de contrôle se présentent comme suit :

A- Organisation d'Assemblée Générale

Conformément aux dispositions réglementaires, l'Assemblée Générale de PIED-ONG s'est tenu le mardi 20 Janvier 2026 pour le compte de l'année 2025. Ont pris part à cette assemblée conduite par le Secrétaire Général du Conseil d'Administration, 25 membres de l'organisation. Les échanges qui ont prévalu au cours de cette séance ont tourné autour de l'actualisation des textes fondamentaux et l'élection des nouveaux membres du conseil d'administration et du commissariat au compte de l'institution.

Après avoir procédé à la lecture des textes fondamentaux de la structure, les membres ont procédé à la reformulation des points relatifs à la vision, la mission, le but et aux stratégies. Ils ont poursuivi les travaux par le renouvellement des organes dirigeants à travers l'élection des cinq nouveaux membres du conseil d'administration et deux membres du commissariat aux comptes. Il faut signaler que les membres du conseil d'Administration qui viennent d'être élus ont un mandat de trois ans renouvelables une fois. Leur mandat prend effet à compter du 20 janvier 2026 pour finir le 19 décembre 2029.

A l'issue de leur élection, la mission du conseil d'administration telle que définit dans les statuts et règlement ainsi que le rôle et responsabilité de chaque membre a été lu par le présidium aux autres membres. Aux termes de ce processus, chaque membre élus a pris l'engagement d'assurer avec abnégation et dévouement la mission qui lui a été confiée afin de hisser PIED-ONG au rang des ONG de référence dans la Donga en particulier et sur le plan national en général.

Abordant les divers, la trésorière générale tout en remerciant les membres pour leur participation active a exhorté tout un chacun de s'acquitter de sa cotisation afin de permettre à l'institution de faire face aux dépenses qui s'imposent.

B- La tenue des réunions statutaire du Conseil d'Administration

Quatre réunions statutaires ont été tenu au cours de l'année 2025 par les membres du conseil d'administration. La première tenue le 13 Avril a permis d'adopter les rapports d'activité et financier du premier trimestre présenté par le Directeur Exécutif qui ressort l'ensemble des activités mise en œuvre, les cibles touchés et les impacts induits au sein des communautés. Il a poursuivi son exposé par la présentation des recettes et les dépenses effectuées dans le cadre de la mise en œuvre de ces activités. Aux termes de l'analyse faite sur ces différentes présentations, les membres du CA ont adopté les rapports d'activités et financier du 1^{er} trimestre de l'année 2025. La séance a pris fin par la validation des activités et budget planifié pour le compte du 2^{ème} trimestre. La 2^{ème} réunion s'est déroulée le 14 Juillet 2025 et a statué sur l'analyse des rapports d'activité et financier présenté par le Directeur Exécutif. Au cours des échanges, les membres ont à l'unanimité adopté lesdits rapports. Au cours de la séance, les membres du conseil d'Administration ont penché sur l'acquisition des nouveaux outils de travail notamment l'imprimante et les ordinateurs de bureau pour le secrétariat soulevé par le Directeur Exécutif. Après avoir analysé la pertinence de ces besoins, les membres du conseil d'administration ont unanimement ordonné l'acquisition desdits matériels. En ce qui concerne la 3^{ème} réunion, elle s'est tenue le 11 Octobre 2025. Les sujets abordés par les 04 membres présents ont tourné autour de l'amendement du rapport d'activité et financier du 3^{ème} trimestre, du point des cotisation des membres et l'examen de la planification des activités et du budget pour le compte du 4^{ème} trimestre. Après examen, ces différents documents présentés par le Directeur Exécutif ont reçu l'approbation des membres de CA présent. Au cours de la séance, les membres du CA ont abordé la question de d'acquisition des matériels et équipement autorisé au cours de la 2^{ème} réunion. Les réponses fournies par le Directeur Exécutifs présage d'une suite favorable à ces travaux. La séance a pris fin par le point des recouvrements effectués par la trésorière qui mentionne un taux de

cotisation de 65%. Elle a laissé entendre que la tendance est baissière en matière de cotisation par rapport à l'année précédente. Elle a donc exhorté tout un chacun de s'acquitter de son obligation pour éviter les pénalités. La dernière réunion du conseil d'administration pour le compte de l'année 2025 a eu lieu le 20 Décembre 2025. Elle a permis aux membres d'examiner et adopter les rapports d'activité et financier du 4^{ème} trimestre. Ils ont par la même occasion procéder à l'évaluation du plan de travail au titre de l'année 2026 et la préparation de l'AG pour le compte de la même année. La séance a pris fin par l'analyse du draft du rapport annuel de l'année 2025 et la validation du plan de travail de l'année 2026 élaboré et proposé par la Direction Exécutive.

C- Mission de contrôle du Commissariat au compte pour l'année 2025

Les membres du Commissariat au compte ont effectué du 03 au 05 Décembre 2025 une mission de contrôle relative à la gestion administrative, financière et comptable de la structure. Elle vise à passer en revue toutes les opérations administratives, financières et comptables enregistrées au cours de l'année 2025 ; de relever les forces et faiblesses en matière de l'application du manuel de procédures administratives, financières et comptables assortis des recommandations nécessaires en vue de l'amélioration de la gestion des ressources de PIED-ONG. Au terme des travaux, on note en termes des performances une réalisation régulière du contrôle de la petite caisse, du rapprochement bancaire et l'existence de compte bancaire par projet. Il faut signaler que les autres pièces tels que les journaux de caisse, de banques, des factures et les contrats de travail du personnel existent et sont bien archivés. Toutefois, quelques insuffisances ont été relevées. Il s'agit de la faible maîtrise par une partie du personnel du manuel procédure administrative, financière et comptable. En termes de recommandation, il a été question de vulgariser davantage ledit document à l'endroit des autres membres du personnel et de penser à son actualisation en prenant en compte le système d'évaluation du personnel et l'élaboration des plans de congés administratifs du personnel qui doit être affiché. Il a exhorté les membres de l'ONG de fournir plus d'effort dans la cotisation pour plus de mobilisation des ressources afin de permettre à l'institution de faire face aux dépenses.

NOS REMERCIEMENTS

Nous adressons nos sincères remerciements à tous nos Partenaires Techniques et financiers qui nous ont accompagnés dans la mise en œuvre des actions menées tout au long de l'année 2025. Il s'agit notamment de :



Fait à Djougou, le 27 Février 2026

-Directeur Exécutif



-Moussa A. AMADOU KPEITONI